

Camp à Stoumont le 29^e de juillet 1792,

Avant d'ire, sur le départ de S. A. V. de
Lillo, j'eus l'honneur d'adviser V. A. des
ce qui s'est passé au quartier de La Fayette.
Aujourd'hui je ne puis que confirmer les
mesmes nouvelles: mais en augmentant la
perte de l'ennemi, qui s'est perdue toute l'infanterie
qui s'est avancée dans le quartier, et nous
a laissé près de 300. prisonniers, dont les
113. sont Cavaliers et pour officiers, s'en
2. Capitaines de la Fayette deux de l'infanterie
et quelques autres prisonniers de considération.

De notre côté il se trouve que nous avons
perdu fort peu de chevaux. et que l'ennemi
s'est trouvé obligé de laisser la plus part
du butin qu'il avoit commencé à faire,
en sorte qu'à Anvers on est fort peu
satisfait de la rencontre: selon ce que nous
disent les braves qui s'en vont.

Monsieur le Régiment tout fois est charmé
de Anvers, qui s'est bien perdu de leurs
chevaux, et notamment le dixième de son argent
et équipage. s'en trouve fort peu, et se fera
bien passer de la fable.

Tout le mal est, que comme d'abord les
frayeurs s'estoit mis dans nos Caualiers,
l'ennuy en a veu la faiblesse, à ne dire
l'archite; de sorte qu'après six des Regiments
mis en desordre, en despit des officiers, sans le
Regiment de M. de Stalbroich et quelques autres
qui firent force, nous estions en estat de
voir toute nostre Cavalee en fuite hors
de la brayere au quartier; au lieu que, si
nos gens eussent eu le courage promis, une
grande partie de la Cavalee eust suivie
à nous, et n'en eust pu échapper sans grand
prejudice. Mais comme le S^r. de Spik, qui
disoit estre blessé de deux balles (quois que
favorablement) demanda à M. de Stalbroich
s'il ne vouloir pas perdre une nouvelle
opinion du C^{te} d'Ordre, cestuy-ci se trouva obligé
de luy dire, que non, et qu'il n'avoit d'ailleurs
trop veu de nos gens. Comme de effect, au
premier essuy dans la brayere, ils abandonnerent
bonnement ^{leurs} ~~leurs~~ officiers; et fut ce où le Sieur
de Braumont fut fait prisonnier.

Monsieur de Chastillon a écrit amplement
à S. Alt. de ce qui s'est passé à S. Omer,
et se voit par conclusion de l'affaire, que la
principale cause de malheur gill, en ce que l'ennemy
s'est saisi d'une certaine digue de fascines,
faite par le marais, laquelle le S. de
Stalliv devoit avoir gardée de 2000. hommes,
Lors de l'attaque il ne s'y en devoit trouver
que 30. Sur quoy le Prince Thomas s'estant
deux jours maître d'une digue et 3. redouts,
le secours de 3000. hommes fut mis dans la
ville, et le quartier du Baeg coupé, forcé à
se rendre à conditions ^{durant} médiocres. ~~Après~~ quoy,
La resolution ayeant esté prise, d'attaquer ces 2.
armées de l'ennemy en pleine campagne, comme d'ia
M. de Chastillon marchoit, M. de la force qui
s'y devoit joindre, estoit venu luy remontrer
beaucoup de difficulté de cette resolution, qui
par conséquent demeura avortée, et se finit
le siège sans succès.
A la retraite des François les Armes ennemies
suyent par d'assez près, et de gros bataillons,

mais sans rien attendre, qu' de Legats extraordinaires
 qui n'auront point empêché les Armées françaises
 de s'avancer jusqu'à Monthulin, d'où nous
 viendront les dites lettres. On écrit que
 les Troupes du Roy s'y joindront de plusieurs
 côtés, et qu'à fin se décidera une Armée
 de 30. mil hommes de pied et 10. ou 12. mil
~~hommes de pied~~ chevaux; mais il est assez difficile
 d'y répondre. Le Roy mesme d'avis partit
 de St. Germain le 19^e. et se vint le premier
 rendezvous à Amiens, le second à Abbeville,
 et le 3^e à Calais. mais d'autres mandent
 que S. M^{te} attendra la course de La Rive.
 S. A. n'eut eue après dîner de son voyage de
 Lille. Aujourd'hui a eu à dîner, quelques uns
 des officiers prisonniers de l'armée. et se portent
 bien à Dieu.
 Des particuliers mandent de France, que M. le
 Cardinal jette au feu la lettre de M. de Flahault
 sans la vouloir lire, tant s'en il imite contre
 lui. et que Madame la maréchalle est s'en
 malade au lit de déplaisir, craignant, avec
 plusieurs autres, qu'on ne fasse arrêter son
 au premier Conseil de Guerre qui se tiendra, et
 que le Roy s'en aille à l'Armée, y aient

de forts accusations contre sa conduite. Mais, comme l'on dit, ce sont
 des faits de journaliers: et l'on appelle D. A. de la Princesse faire mesmes
 selon qu'elle jugera convenir.